

## **Indications générales pour l'installation**

Veillez lire attentivement la notice d'installation avant de procéder au montage. Familiarisez-vous ensuite avec les différents éléments du système. Lors du montage, en particulier pendant de travaux sur la toiture, veillez à respecter les dispositions applicables en matière de sécurité au travail et observez les règlements en vigueur.

Le montage doit être réalisé par des spécialistes correctement formés. Si vous avez des questions à propos de nos séminaires de formation, veuillez contacter Renusol Europe.

Contrôlez également sur le site web [www.renusol.com](http://www.renusol.com) que vous disposez bien de la dernière version de la notice d'installation. Vous y trouverez, le cas échéant, les notices dans d'autres langues. Les figures et les textes contenus dans la notice d'installation répondent à l'état technique actuel au moment de l'impression. Sous réserve de fautes d'impression et de modifications techniques. Les différentes instructions pour l'installation sont essentiellement des recommandations basées sur l'état actuel de la technique et sur l'expérience des méthodes que l'on peut utiliser pour installer les systèmes de Renusol Europe. En présence de particularités spécifiques à la toiture ou à la construction, veuillez le cas échéant demander l'avis d'experts tels que des couvreurs ou des staticiens.

## **Indications générales pour le montage et la maintenance**

Dans la mesure où le système de montage a été installé conformément aux notices d'installation actuellement en vigueur et dans le respect des caractéristiques spécifiques du toit ou de l'objet, et dans la mesure où l'installation a été montée dans les règles de l'art, le produit est garanti 10 ans ! Veuillez respecter les conditions de garantie correspondantes. Elles sont disponibles sur la page Internet [www.renusol.com](http://www.renusol.com), dans l'espace Téléchargement. Sur demande, nous pouvons également vous les envoyer.

Pour la maintenance, le contrôle et, si nécessaire, un entretien correctif professionnels du système de montage, conformez-vous à la norme VdS 3145:2011-07.

La norme décrit aussi bien les contrôles visuels réguliers que les contrôles évènementiels. Pour le contrôle régulier, nous recommandons une inspection visuelle annuelle incluant :

contrôle de tous les éléments de l'installation et recherche de dommages dus p. ex. aux phénomènes atmosphériques, aux animaux, à la saleté, aux dépôts, à la végétation, à des défauts des fixations pénétrantes, des joints d'étanchéité et de stabilité, ainsi qu'à la corrosion. Il faut également vérifier le bon serrage des raccords à vis et, si nécessaire, les resserrer aux couples de serrage indiqués dans la notice de montage.

Pour le démontage éventuel du système de montage, effectuez les opérations décrites dans la notice de montage dans l'ordre contraire.